

Objectifs du projet :

Ce projet rassemblera les autorités publiques, la société civile, des partenaires de recherche et des communautés autochtones en vue de transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires et de protéger les écosystèmes forestiers intacts des Cinq Forêts de Mésoamérique avec pour objectif de s'adapter aux et de tempérer les changements climatiques, de protéger la biodiversité et d'améliorer les moyens de subsistance.



Contexte :

S'étendant du Mexique à la Colombie, les cinq dernières forêts intactes de Mésoamérique sont des zones de haute diversité biologique et le refuge d'espèces irremplaçables au niveau mondial telles que le jaguar, l'ara macao et la tortue fluviatile d'Amérique centrale. Elles constituent en outre des couloirs de migration et des hivernages cruciaux pour les oiseaux migrateurs. Couvrant une superficie de plus de 12 millions d'hectares, elles renferment près de la moitié des stocks de carbone forestier et alimentent plus de 5 millions de personnes en eau ainsi qu'en d'autres ressources naturelles vitales. Elles sont gérées pour la moitié environ par des communautés autochtones et locales. Malheureusement, les cinq forêts mésoaméricaines sont détruites à un rythme alarmant : trois d'entre elles ont été réduites de près de 25 % en 15 ans, le pâturage illégal de bétail étant la cause de plus de 90 % de cette déforestation. De plus, l'Amérique centrale comprend une zone tropicale hautement vulnérable aux changements climatiques, en particulier les pluies torrentielles et les sécheresses prolongées, ce qui porte préjudice à la sécurité alimentaire et aux ressources. Notre projet entend s'attaquer à ce problème en créant un partenariat réunissant différents acteurs et ayant pour objectif d'élaborer et de piloter un modèle régional destiné à transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires des Cinq Forêts de Mésoamérique en vue de s'adapter aux et de tempérer les changements climatiques, de protéger la biodiversité et d'augmenter les moyens de subsistance.

La théorie du changement pour atteindre les objectifs :

Les impacts globaux du projet sont de s'adapter aux et de tempérer les changements climatiques, de protéger la biodiversité et d'augmenter les moyens de subsistance dans les Cinq Grandes Forêts mésoaméricaines. Le résultat de notre projet, qui vise à cocréer un nouveau modèle par le biais d'un partenariat multiple réunissant des autorités publiques, la société civile et des communautés autochtones afin de transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires, à soutenir les solutions de conservation autochtones et les flux de revenus forestiers, à protéger les écosystèmes intacts et à supprimer le pâturage illégal de bétail dans les Cinq Grandes Forêts mésoaméricaines, permettra d'atteindre ces objectifs.

En vue de la cocréation d'un nouveau modèle visant à transformer les systèmes alimentaires dans cette région, nous comptons appliquer les axes suivants :

Axe 1.1 : Recours par les communautés autochtones et locales des Cinq Forêts à des moyens de subsistance alternatifs au pâturage du bétail modulables, résistants au climat, respectueux de la forêt

et adéquats sur le plan culturel. Ces moyens doivent profiter aux économies locales, renforcer la résilience locale aux changements climatiques et développer la couverture forestière ;

- ✓ Activité 1.1.1 : Effectuer des analyses de marché et consulter les communautés sur le terrain afin d'identifier des alternatives économiquement viables, respectueuses de la forêt et adéquates sur le plan culturel au pâturage du bétail pour les communautés autochtones et locales des Cinq Forêts.
- ✓ Activité 1.1.2 : Mener des essais et mettre en œuvre, pour les communautés autochtones et locales, des alternatives innovantes et économiquement viables au pâturage du bétail sur les territoires autochtones, les zones-tampons protégées et les zones à affectations multiples

**Parmi les risques potentiels, citons l'idée selon laquelle la diversification des moyens de subsistance pourrait réduire les droits plutôt que les élargir ; que les fruits des activités illicites (comme le pâturage illégal du bétail) surpassent les avantages perçus des alternatives ; et le fait que la COVID-19 continue de limiter les déplacements et les discussions en face-à-face. Afin d'atténuer ces risques, nous avons noué des relations étroites avec les communautés impliquées, nous veillerons à ce que les interventions reflètent les souhaits de ces communautés et renforcent leurs droits, leur accès aux et leur propriété des ressources naturelles, nous observons les normes internationales les plus élevées en matière de droits humains et nous menons des discussions efficaces et sans danger en ces temps de COVID en suivant des protocoles de sécurité rigoureux ainsi que les plus hautes normes internationales, et en organisant des séances virtuelles lorsque nécessaire.*

Axe 1.2 : Exécution, dans chacune des Cinq Forêts, de projets pilotes de restauration dans des zones où le bétail paissait afin de convertir les terres d'élevage en forêts productives soutenant les ressources locales ;

- ✓ Activité 1.2.1 : Analyser le potentiel de restauration de la forêt dans les Cinq Forêts au moyen d'une analyse géospatiale, et élaborer une Stratégie de restauration des Cinq Forêts. Le potentiel de restauration sera cartographié et évalué en fonction de l'importance biologique, du paysage, du contexte socioculturel, de la faisabilité et des menaces
- ✓ Activité 1.2.2 : Mener à bien des projets modulables de régénération assistée de la nature aboutissant à des forêts productives venant soutenir les ressources locales, en mettant l'accent sur les zones où paissait autrefois illégalement du bétail.

**Un risque potentiel est que la COVID-19 continue de limiter les déplacements et les discussions en face-à-face et ait des impacts économiques. Nous avons élaboré les activités afin d'assurer que les débats aient lieu suivant les meilleures pratiques internationales, les critères de l'ensemble des pays, des protocoles de sécurité COVID rigoureux, les règles de test et de distance, et ils seront organisés à distance si nécessaire.*

Axe 1.3 : Politiques et programmes d'incitation révisés par les autorités d'Amérique centrale, visant à réduire la pression sur les forêts et à soutenir les ressources alternatives identifiées ;

- ✓ Activité 1.3.1 : Analyser les politiques et programmes d'incitation (tant positifs que vicioux) touchant les Cinq Forêts, et soumettre les résultats aux autorités nationales dans le cadre de la CCAD.
- ✓ Activité 1.3.2 : Aider les états à actualiser et à tenir les engagements de leurs CDN, d'une part en clarifiant le rôle de l'agriculture et des forêts dans l'atteinte des CDN, et d'autre part en intégrant les changements climatiques dans les secteurs agricole et sylvicole dans le cadre des mesures de redressement économique post-COVID, en accordant une attention particulière aux contributions des populations/territoires autochtones. Nous mènerons des activités ciblées par pays et collaborerons avec la CCAD, codemandeur du projet, pour soumettre aux autorités nationales des analyses et des cartes soutenant l'inclusion des Cinq Forêts dans le cadre stratégique environnemental régional (ERAM) ainsi que dans la stratégie AFOLU 2040.

**Parmi les risques potentiels, citons l'absence de volonté politique de collaborer aux activités du projet ou les contraintes humaines et budgétaires des agences gouvernementales. Nous avons atténué ces risques en élaborant ce projet en étroite collaboration avec la CCAD ; conformément aux programmes, priorités, structures et procédures des gouvernements ; en établissant des partenariats à long terme entre les membres du consortium et les agences gouvernementales ; et en veillant à la disponibilité de fonds suffisants.*

Axe 1.4 : Lutte des autorités publiques de Mésoamérique contre les marchés illégaux et le trafic transfrontalier de bétail qui minent le développement local durable et résilient aux changements climatiques et qui favorisent l'important taux de déforestation.

- ✓ Activité 1.4.1 : En concertation avec la CCAD, dresser et appliquer un plan régional destiné aux autorités nationales et visant à supprimer les incitations vicieuses aboutissant à la hausse du pâturage de bétail dans des paysages forestiers, et promouvoir les incitations positives aux ressources alternatives identifiées dans nos analyses.
- ✓ Activité 1.4.2 : Œuvrer aux côtés des autorités publiques pour fermer les marchés de bétail illégaux et non durables en Mésoamérique, y compris les déplacements transfrontaliers de bétail de contrebande. Plus précisément, il s'agira de coopérer avec les ministères de l'agriculture et les autorités douanières afin de surveiller la contrebande de bétail au Belize, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, puis de passer en revue les résultats avec les agences gouvernementales afin de déterminer et de mettre au point un plan d'action visant à fermer les chemins transfrontaliers empruntés illégalement pour la contrebande.
- ✓ Activité 1.4.3 : Travailler avec les sociétés et le secteur de l'élevage pour assurer la transparence des chaînes d'approvisionnement et l'absence totale de déforestation de leur fait au Belize, au Guatemala et au Nicaragua, ceci comprenant : l'évaluation de la production de bétail dans les principales forêts du Nicaragua, le développement des efforts initiaux, la mise en œuvre de technologies d'élevage émettant moins de carbone, le testing pour le diagnostic de maladies, l'accroissement de la population couverte et l'éducation, ainsi que l'évaluation des résultats des pratiques d'élevage à empreinte réduite.
- ✓ *Un risque potentiel pourrait être la méfiance du secteur privé vis-à-vis de l'adoption de mesures « zéro déforestation » en raison de la crainte de pertes économiques. Pour éviter ce risque, nous mettrons au point une série de mesures d'atténuation comme des politiques sociales et environnementales devant permettre à ces sociétés d'accéder à des marchés qui réclament une production bovine « zéro déforestation ».

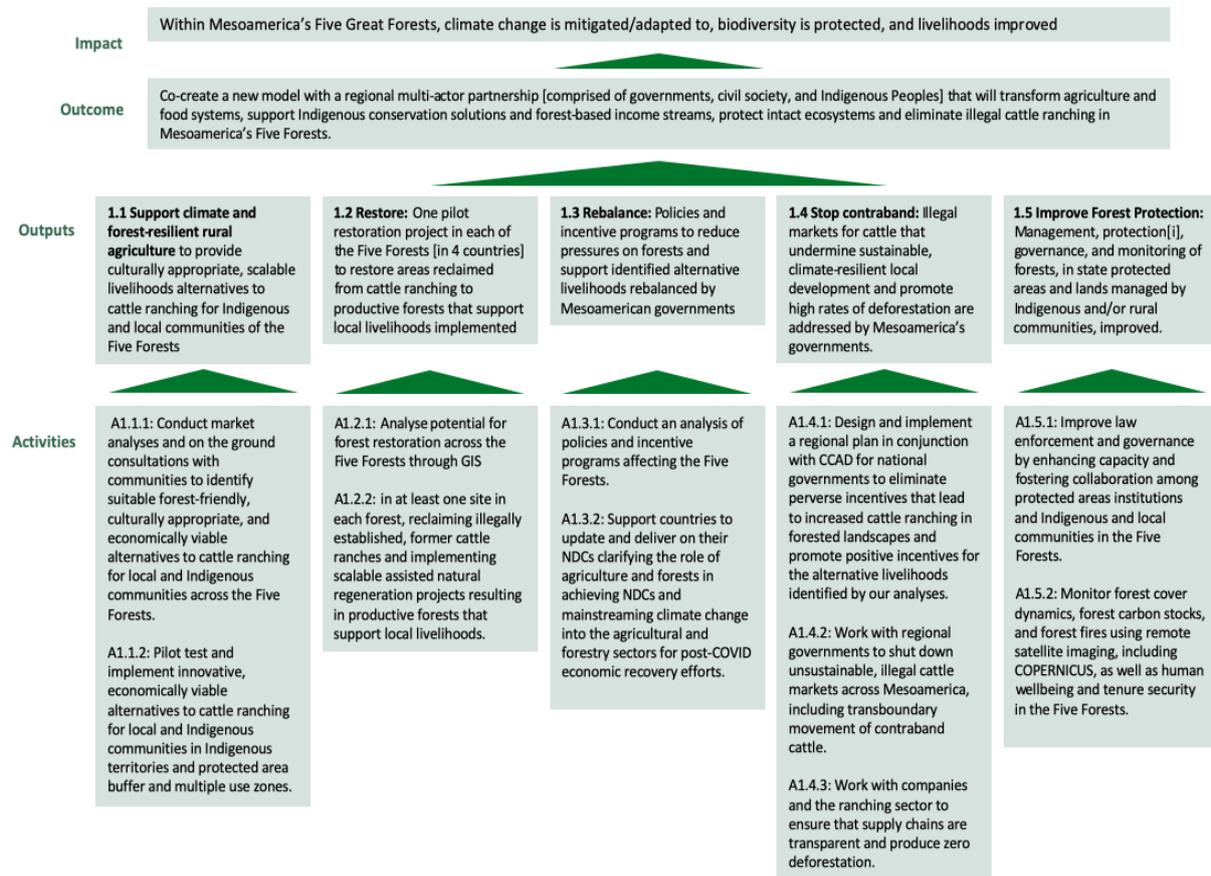
Axe 1.5 : Amélioration de la protection, de la gestion, de la gouvernance et de la surveillance des forêts, y compris le monitoring, les patrouilles SMART, la justice et la protection des défenseurs de l'environnement, dans des zones protégées par l'état et des terres exploitées par les communautés autochtones et/ou rurales.

- ✓ Activité 1.5.1 : Favoriser le maintien de l'ordre et la gouvernance en renforçant les capacités et en encourageant la coopération entre les bureaux des zones protégées et les communautés locales et autochtones des Cinq Forêts, en ce compris le renforcement des capacités en vue d'améliorer la protection, l'intégration de technologies, la réalisation de patrouilles terrestres et aériennes, l'assistance aux actions en justice pour la prise illégale de terres autochtones, la récupération de fermes illégales, la gestion des incendies et des groupes de travail « Respect des lois », des conventions de conservation avec les communautés et tribus autochtones, et de petites subventions aux organisations locales en vue d'augmenter l'impact et les bienfaits et de développer les capacités.
- ✓ Activité 1.5.2 : Surveiller intégralement l'exploitation/la couverture des terres, les incendies, le climat, les réserves de carbone, la qualité de l'air, les menaces en matière de conservation et les conditions socioéconomiques des bénéficiaires du projet, au moyen d'un système innovant



d'indicateurs comprenant des données captées à distance (p.ex. le programme européen d'observation de la Terre Copernicus, entre autres sources), des capteurs à bas coût, des drones, des patrouilles systématiques (virtuelles et réelles), des méthodes scientifiques de participation citoyenne comme l'emploi de SMART pendant les patrouilles en forêt, de même que l'observation et la surveillance par téléphone portable de projets de restauration et de ressources alternatives.

**Parmi les risques potentiels, citons la non-lutte par les officiers du maintien de l'ordre et des zones protégées contre le pâturage illégal de bétail ; la rotation des fonctionnaires publics après les efforts de renforcement des capacités ; ou l'absence de volonté politique. Nous allons concevoir les activités de manière à atténuer les risques, notamment en nouant des relations avec différentes agences gouvernementales pour favoriser la rétention des capacités et de l'expérience accumulée, en dialoguant de manière cohérente avec les partenaires, en créant la confiance, en fournissant des informations de qualité et en apportant une aide stratégique pour faciliter les opérations. Du reste, nous veillerons à la sécurité des éleveurs et autres personnes assurant la protection par une formation rigoureuse et en développant leurs compétences en matière de maintien de l'ordre et de défense.*



Organisation :

Le projet appliquera une approche pluridisciplinaire, intégrant divers acteurs clés, à l'Alliance des Cinq Forêts. Nous avons constitué un consortium diversifié capable d'avoir un impact majeur et grâce auquel nous allons pouvoir travailler du bas de l'échelle jusqu'au niveau régional avec plus de 20 organisations ancrées dans les communautés de huit pays du SICA (Système d'intégration de l'Amérique centrale), avec huit gouvernements, avec des instances régionales représentant les autorités publiques (CCAD) et des communautés forestières et autochtones (AMPB). Notre



consortium regroupe aussi des experts techniques qui apportent une expertise inégalée sur des problématiques cruciales comme la sécurité alimentaire, la protection des forêts, la reforestation, la gestion des incendies et la surveillance.

En collaboration avec des partenaires, nous octroierons une aide financière à des ONG locales telles que des organisations ancrées dans les communautés et des gestionnaires de territoires autochtones, par le biais de petites subventions destinées à accroître les capacités de ces ONG dans la gestion communautaire du territoire, la protection et les moyens de subsistance alternatifs ainsi que dans la surveillance participative et la recherche. Le consortium coopérera également avec des universités et organismes de recherche locaux.

Nous constituerons un Comité directeur et de gouvernance du projet incluant la délégation UE, l'équipe de gestion du projet (le coordinateur, l'expert M&E, le responsable Comm, le gestionnaire des subventions), le directeur régional de la WCS et des représentants du codemandeur.

Organisations responsables de la mise en œuvre :

La *Wildlife Conservation Society* (WCS) se chargera de coordonner le projet en supervisant sa direction et sa mise en œuvre, en ce compris la gestion des relations et des sous-subventions avec les différents partenaires.

Partenaires du projet :

- ✓ L'Alliance *Bioversity International* et Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) ; la *Central American Commission for Environment and Development* (CCAD) ; Re:Wild ; la *Global Wildlife Conservation* (GWC) ; la *Mesoamerican Alliance of Peoples and Forests* (AMPB).
- ✓ Sur la base des recherches, le CIAT proposera des solutions mettant à profit la biodiversité agricole et transformant de façon durable les systèmes alimentaires dans le but d'améliorer la vie des gens sur fond de crise climatique.
- ✓ La CCAD favorisera l'engagement politique et le consensus avec les pays membres du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), et notamment les autorités du Belize, du Costa Rica, de la République dominicaine, du Guatemala, du Honduras, d'El Salvador, du Nicaragua et du Panama.
- ✓ Re:wild mobilisera son réseau ainsi que ses spécialistes mondiaux et de domaines précis pour soutenir cette proposition, en plaçant particulièrement l'accent sur le Nicaragua, Costa Rica, et Panama.
- ✓ AMPB coordonnera les interventions avec les communautés forestières et autochtones dans l'ensemble des Cinq Forêts mésoaméricaines, en garantissant la bonne intégration des droits et avantages pour les communautés locales traditionnelles.

Autres parties prenantes clés :

Institutions publiques nationales comme les ministères de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement, les services de maintien de l'ordre, douaniers et des zones protégées, et les instances judiciaires, et encore les organisations autochtones et forestières ancrées dans les communautés.

Région :

Amérique centrale (Belize, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Costa Rica et El Salvador)



Financement et cofinancement :

UE	4 150 000 €
Budget total	4 150 000 €

Durée :

48 mois (1^{er} juillet 2021 – 30 juin 2025)



UNIÓN EUROPEA

